

CONTRÔLES AU FACIÈS : COMMENT EN FINIR ?

THIERRY MARCHAL-BECK
& LAURIANNE DENIAUD

CONTRÔLES AU FACIÈS : COMMENT EN FINIR ?

{ les Petits matins }

7 Introduction par Thierry Marchal-Beck

- 15 Première partie. Le contexte français
- 17 Chapitre 1. Le cadre juridique des contrôles d'identité
- 29 Chapitre 2. La mise en évidence de l'existence des contrôles au faciès et leur impact néfaste sur la sécurité
- 39 Chapitre 3. Un contexte politique favorable aux contrôles au faciès

- 51 Deuxième partie. Les exemples étrangers
- 53 Chapitre 1. Le modèle anglo-saxon
- 63 Chapitre 2. En Espagne et en Hongrie
- 67 Chapitre 3. Les enseignements à tirer des exemples étrangers

- 71 Troisième partie. Pourquoi et comment adopter l'attestation d'identité en France
- 73 Chapitre 1. Les raisons d'adopter l'attestation de contrôle d'identité
- 79 Chapitre 2. Les réformes nécessaires de la procédure de contrôle d'identité
- 85 Chapitre 3. La mise en œuvre du dispositif d'attestation de contrôle d'identité

- 93 Conclusion par Laurianne Deniaud
- 99 Bibliographie

Couverture : Thierry Oziel

Maquette : Stéphanie Lebassard

Ce livre a été imprimé sur papier recyclé Cyclus Offset.

© Les petits matins, 2012

31 rue Faidherbe, 75011 Paris

www.lespetitsmatins.fr

ISBN : 978-2-36383-016-6

Diffusion Seuil

Distribution Volumen

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

**Par Thierry Marchal-Beck,
président du Mouvement des jeunes socialistes**

J'avais 15 ans, j'étais lycéen à Orléans: à l'époque, je portais des chaussures de skate et des baggies. Un après-midi, dans le bus, une équipe de policiers monte, fait arrêter le véhicule et me demande mes papiers. Les regards des autres qui se tournent vers moi, le fait de devoir enlever ses chaussures, la fouille de mes chaussettes... Immédiatement, j'intériorise les codes du contrôle d'identité: ne pas broncher, s'exécuter, tout faire pour que cela dure le moins longtemps possible. Cette scène m'a marqué et reste profondément gravée dans ma mémoire. Âgé aujourd'hui de 26 ans, je n'ai été contrôlé qu'une seule fois dans ma vie, ma petite tête blonde m'ayant sûrement protégé. Aujourd'hui, ma tenue policée fait qu'il est quasi impossible que je me fasse contrôler.

Cet incident m'a fait prendre conscience du profond sentiment de discrimination et d'inégalité que peuvent générer les contrôles d'identité. Étudiant à Lille, je ne me faisais jamais contrôler non plus: ni à la gare Lille-Flandres ni dans les quartiers populaires Lille-Moulin ou

Lille-Wazemmes, dans lesquels je vivais et étudiais. Pourtant, je constatais quotidiennement que les contrôles d'identité et les palpations de sécurité qui les accompagnent bien souvent étaient devenus une pratique coutumière de la police.

Je suis arrivé à Lille au milieu des années 2000, alors que Nicolas Sarkozy était ministre de l'Intérieur. La police de proximité avait été dissoute et la jeunesse des quartiers désignée comme un ennemi. La consigne était que «la peur devait changer de camp» et qu'il fallait «nettoyer au propre comme au figuré» les quartiers populaires. De telles consignes poussaient à l'excès de zèle et aux débordements, ce qui mettait en danger tant les jeunes que les policiers. Quand se produit ce que l'on appelle communément une bavure, le policier se retrouve seul devant la justice, les quartiers s'embrasent, la famille de la victime est désesparée et meurtrie. Le seul qui s'en sort, nie toute responsabilité et se permet même quelquefois de jouer le va-t-en-guerre, c'est un ministre de l'Intérieur en manque de «20 heures».

Depuis dix ans, la police s'est retrouvée contrainte à de nouvelles obligations de chiffres, de résultats: il est ainsi devenu préférable pour l'avancement des policiers d'aller à la recherche du petit dealer et à la chasse aux immigrés que de se concentrer sur le grand banditisme et les trafiquants. Ce culte de la

«bâtonnite» – le fait de tracer un petit bâton à chaque interpellation – a profondément bouleversé le travail des policiers et conduit à une situation absurde, car les bons résultats statistiques ont trop souvent caché le mauvais travail de police. Dès lors, les contrôles au faciès se sont multipliés, encouragés par le discours politique ambiant comme par les objectifs donnés à la police.

Pis, cette réalité a accéléré un réel délitement entre les jeunes et la police. Les premiers ne font plus confiance à la seconde, ils la redoutent et leurs réponses peuvent même être explosives. Les policiers se retrouvent, eux, confrontés à des événements particulièrement violents, avec parfois des agents blessés. La France s'émeut à chaque fois qu'un policier est touché, à chaque fois qu'un jeune est sévèrement blessé ou tué par les forces de l'ordre, sans jamais s'interroger sur les consignes qui conduisent à de telles situations.

Arrivé à Paris en 2009, je découvre que les contrôles d'identité sont encore plus systématiques qu'à Lille, où je rentre fréquemment. En arpentant les couloirs du métro, je dresse le même constat qu'à Lille mais à une tout autre échelle: celui d'avoir la certitude que je ne serai jamais concerné et que ce sont «toujours les mêmes» qui se font contrôler. «Toujours les mêmes»: quelle terrible expression! Et pourtant, tout le monde en comprend bien le sens: le look,

la couleur de peau, les fringues... Il ne fait pas bon être mal rasé, porter une casquette, un jogging, des tenues gothiques... Surtout, disons le franchement, il ne fait pas bon être d'une autre couleur de peau que blanche.

« Toujours les mêmes » montre bien à quel point cette discrimination est intériorisée par tous et paraît finalement normale à un grand nombre de personnes. Les jeunes qui se font contrôler intériorisent cette discrimination, les policiers aussi, tout comme les passants qui assistent à ces contrôles ainsi que les médias. Tout concourt à renforcer les préjugés racistes que les politiques de droite n'ont cessé de véhiculer depuis dix ans. Cette réalité est difficilement exprimable, et le prix Goncourt 2011, *L'Art français de la guerre*, d'Alexis Jenni, traitant du poids du passé colonial sur la réalité de la société française, aborde avec une acuité toute particulière la question du contrôle au faciès et la fracture coloniale qui continue de traverser notre société¹.

Cette question du contrôle au faciès interroge profondément notre société et les conditions de son vivre-ensemble. Comment accepter qu'un service public aussi fondamental que celui de la sécurité discrimine les citoyens en fonction de leur apparence ? Comment accepter cette pratique qui renforce, de fait, une fracture bien

plus importante au sein de notre société ? Entre ceux qui vivent dans les quartiers déshérités et les banlieues, et ceux qui habitent dans les centres-villes et les quartiers résidentiels. Entre ceux qui sont français depuis toujours et ceux qui, vivant depuis plusieurs générations en France, ne sont honteusement toujours pas pleinement reconnus comme des citoyens à part entière.

C'est tant à ce mal-être que les jeunes subissent qu'aux policiers qui ne comprennent plus le sens de leur travail que la proposition d'introduire une attestation de contrôle d'identité entend répondre. Cette réforme requiert nécessairement une redéfinition plus globale du service public de sécurité, redonnant les moyens à une police de proximité de recréer ce lien de confiance essentiel entre les citoyens et la police. Une police où la déontologie est remise au centre de son action, où la hiérarchie et les cadres intermédiaires reprennent le commandement, où les instances de contrôle que sont l'IGS et l'IGPN² se trouvent renforcées et puissent être directement saisies par les citoyens.

Le Mouvement des jeunes socialistes s'est emparé de ce sujet il y a près de deux ans³. Il a

1. Alexis Jenni, *L'Art français de la guerre*, Gallimard, 2011. Voir notamment p. 187-189.

2. L'Inspection générale des services et l'Inspection générale de la police nationale.

3. En janvier 2011, le MJS a organisé une consultation populaire auprès des jeunes de France pour leur demander, parmi vingt et une propositions, laquelle leur paraissait la plus prioritaire. ►

engagé un travail intense et des échanges avec des associations mobilisées pour mettre fin à cette discrimination, des ONG, des chercheurs, des policiers français et étrangers, des avocats, des juges. Il a ainsi élaboré sa propre proposition mais aussi porté, avec tant d'acteurs engagés dans la société, la redéfinition d'une relation renouvelée citoyen-police.

Les Jeunes Socialistes se sont mobilisés sur le terrain en allant à la rencontre des jeunes de notre pays dans les quartiers, à la sortie des lycées, des universités, pour porter cette proposition et la populariser. C'est ainsi que les différents candidats à la primaire citoyenne l'ont reprise à leur compte et que François Hollande l'a portée avec vigueur pendant la campagne présidentielle. Tout cela était loin d'être acquis d'avance tant la gauche est soucieuse – à raison – de ne pas donner l'impression d'être laxiste avec la délinquance ou de porter la suspicion sur le travail des policiers. Dans le même temps, la gauche, porteuse du combat pour l'égalité, la lutte contre les discriminations et la liberté, ne pouvait ignorer cette réalité du contrôle au faciès, et elle s'est engagée à la combattre avec fermeté et détermination.

Aujourd'hui, c'est une nouvelle étape qui s'ouvre à nous : celle de la mise en œuvre. Quelle

réforme de la procédure permettant aux policiers d'opérer un contrôle d'identité ? Quelles transformations des consignes données aux policiers ? Quelle évaluation qualitative de leur travail ? Comment s'inspirer des expériences étrangères tout en prenant en compte les spécificités de notre pays et ses valeurs républiques ? Voici les questions auxquelles ce livre entend répondre.

L'attestation de contrôle d'identité en faisait partie. Voir www.jeunes-socialistes.fr/2011/02/21-propositions-a-vous-de-decider/